GEMAPI

Délibération n°2 : Réalisation du bassin la Chaudanne sur la commune de Mouxy - Achat de la parcelle A 227 appartenant à Madame Josette Fesselet

1 DOCUMENT - Publié le 26 août 2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 1er JUILLET 2025 À 18H00
Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1000 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

B_2025-07-01_DELIB02.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF 1,8 MO)

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2024/bureau-communautaire-du-9-janvier-2024/deliberations-1-1-1-1-1-1-1-2-1-1-1-1-1-1-1-1/deliberation-n2-realisation-du-bassin-la-chaudanne-sur-la-commune-de-mouxy-achat-de-la-parcelle-a-227-appartenant-a-madame-josette-fesselet-43807?

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,9 Mo)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.